

Vous aussi, vous pensez que l'impôt sur les successions sans héritier direct est trop élevé en France ?

En l'absence d'héritier direct, savez-vous qu'il est possible d'affecter une partie de l'impôt sur les successions à une œuvre d'intérêt général sans défavoriser les héritiers indirects (neveux, cousins…) ?

SI RIEN N'EST ORGANISÉ



- Vos proches **45 %**
- Impôt à l'État **55 %**
- Le Groupe Scolaire Carlo Acutis **0 %**

AVEC UN TESTAMENT



- Vos proches **45 %** inchangé
- Impôt à l'État **25 %**
- Le Groupe Scolaire Carlo Acutis **30 %**

Exemple d'un héritage en ligne indirecte (neveux), imposé à 55 %.
Pourcentages indicatifs et arrondis, hors abattements et frais.

Simple

Quelques lignes écrites à la main sur papier libre.

Modifiable

Le testament peut être amendé à tout moment.

Encadré

Votre notaire vérifie que le dispositif convient à votre situation.

Parlons-en en toute confiance

Exemple chiffré et démarche détaillée au verso

06 24 91 79 83

relationdonateurs@carloacutis.tours

Vous n'êtes pas concerné par ce dispositif ? N'arrêtez pas votre lecture, vous pouvez nous aider dès aujourd'hui !

Vous connaissez sans doute un oncle, une tante ou un voisin qui, à son décès, transmettra son patrimoine à des neveux ou des cousins.
Vous détenez alors entre vos mains la possibilité de changer le cours de la refondation éducative en Touraine : transmettez-lui ce flyer ou parlez-lui de cette possibilité incroyable d'utiliser ses impôts pour sauver ce haut lieu historique et spirituel sans aucun coût pour ses héritiers.
Un membre de votre entourage a peut-être la possibilité de financer l'accueil de 200 enfants supplémentaires, ne le laissez pas dans l'ignorance !

EXEMPLE CHIFFRÉ : pour une personne disposant de 500 000 € de patrimoine

	Sans rien prévoir	Avec un testament
Ses neveux	225 000 €	**225 000 €**
Impôt à l'État	275 000 €	**123 750 €**
Groupe Scolaire Carlo Acutis	0 €	**151 250 €**

Ses neveux reçoivent la même somme ; l'impôt ne porte que sur leur part. Hors abattements et frais.



Ce que ce testament rend possible

- **Restaurer le Couvent Royal des Minimes**, fondé en 1489 par Saint François de Paule, pour y accueillir 500 élèves ! (*plus d'informations sur* ***couventroyaldesminimes.fr***).
- **Financer dans la durée des bourses pour les familles défavorisées**, pour que l'accès à une éducation de qualité soit possible pour toutes les familles, même les plus défavorisées.

DÉMARCHE EN TROIS TEMPS

1. Vous transmettez notre newsletter et son flyer à un voisin, oncle ou ami...
2. Votre contact se rapproche de l'équipe "relation donateurs" pour faire des simulations
3. Si l'intérêt est confirmé, nous organisons une consultation avec un notaire

Une question ? Parlons-en.

06 24 91 79 83

relationdonateurs@carloacutis.tours

Juridiquement, un testament peut prévoir un legs avec charge : la Fondation pour l'École, reconnue d'utilité publique, est instituée légataire pour tout ou partie du patrimoine, à charge pour elle de distribuer la part prévue pour les proches, de payer l'impôt sur cette part à l'État et de verser le reliquat au Groupe Scolaire Carlo Acutis. Pourcentages indicatifs, cas d'une succession sans héritier direct. Association Éducative Carlo Acutis, 15 rue Christophe Plantin, 37230 Fondettes. www.carloacutis.tours

Groupe Scolaire Tours - Fondettes
Carlo Acutis

MODELE DE TESTAMENT
LEGS AVEC CHARGES

En l'absence d'héritier direct, le legs avec charges permet de transformer vos droits de succession en une action efficace en faveur d'une œuvre éducative à grande portée, sans léser vos héritiers !

MODELE DE TESTAMENT AVEC CHARGE *(sans héritier direct)*

CECI EST MON TESTAMENT

JE SOUSSIGNE(E)
M (Mme) prénoms, nom, demeurant à .....,
né(e) à ....., le ...../...../.....

Déclare établir mes dispositions de dernières volontés dans les termes suivants, révoquant ainsi toutes dispositions antérieures :

J'institue pour légataire universel :
LA FONDATION POUR L'ÉCOLE, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST 120 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC, 75014 PARIS,

qui devra affecter les fonds qui proviendront de ce legs de quelque manière que ce soit, conformément à son objet social, au développement et au fonctionnement du

GROUPE SCOLAIRE CARLO ACUTIS, géré par l'Association Éducative Carlo Acutis sise 1, rue de Chatigny à FONDETTES (37230).

A CHARGE **PRÉALABLEMENT** POUR **LA FONDATION POUR L'ÉCOLE**, DE DÉLIVRER À TITRE DE LEGS PARTICULIER NET DE FRAIS ET DE DROIT UNE SOMME D'ARGENT QUI REPRÉSENTERA

- ***XXXX€ / X % de mon patrimoine à M./Mme Prénom NOM demeurant adresse , né le DATE à LIEU DE NAISSANCE.***
- ***XXXX€ / X % de mon patrimoine.... à M./Mme Prénom NOM demeurant adresse , né le DATE à LIEU DE NAISSANCE.***
- ***-...***

Fait et écrit en entier de ma main, librement, avec la pleine jouissance de mes facultés intellectuelles.

A
Le

Signature

Note : ce qui est donné à un éventuel légataire particulier (pas obligé d'en avoir un ou plusieurs), ne doit pas dépasser sensiblement
** 45% du patrimoine (si le/les légataire(s) particulier(s) est/sont taxé(s) à 55%, cas des neveux directs = enfant de frère ou de sœur),*
** 40% du patrimoine (si le/les légataire(s) particulier(s) est/sont taxé(s) à 60%),*

Merci pour votre générosité !

LE TESTAMENT DOIT ÊTRE RÉÉCRIT EN ENTIER DE VOTRE MAIN, DATÉ ET SIGNÉ.
UNE SEULE ÉCRITURE ET UNE SEULE SIGNATURE DOIVENT FIGURER SUR LE TESTAMENT : LES VÔTRES.

Conseils à suivre :
1) éviter les ratures et surcharges, exprimer clairement et simplement vos volontés, les testaments longs sont parfois dangereux car il peut alors y avoir des risques de contradiction,
2) déposer sans délai votre testament chez VOTRE notaire et en envoyer une copie à l'Association Éducative Carlo Acutis 1, rue de Chatigny 37230 Fondettes

Pour toute question ou demande d'information, contactez-nous sur
relationdonateurs@carloacutis.tours ou au 06 24 91 79 83

MODELE DE TESTAMENT
LEGS UNIVERSEL

Toute personne peut prendre des dispositions testamentaires en faveur de l'œuvre éducative du Groupe Scolaire Carlo Acutis, qui peut recevoir les donations et legs par l'intermédiaire de la Fondation pour l'École, reconnue d'utilité publique et habilitée à les transmettre.

MODELE DE TESTAMENT LEGS UNIVERSEL

CECI EST MON TESTAMENT

JE SOUSSIGNE(E)
M (Mme) prénoms, nom, demeurant à .....,
né(e) à ....., le ...../...../.....

Déclare établir mes dispositions de dernières volontés dans les termes suivants, révoquant ainsi toutes dispositions antérieures :

J'institue pour légataire universel : *[ou lègue à titre particulier telle somme ou tel bien]*

LA FONDATION POUR L'ÉCOLE, DONT LE SIÈGE SOCIAL EST 120 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC, 75014 PARIS,

à charge pour ladite Fondation d'employer ce legs au profit du

GROUPE SCOLAIRE CARLO ACUTIS, géré par l'Association Éducative Carlo Acutis sise 1, rue de Chatigny à FONDETTES (37230).

Fait et écrit en entier de ma main, librement, avec la pleine jouissance de mes facultés intellectuelles.

A
Le

Signature

Merci pour votre générosité !

LE TESTAMENT DOIT ÊTRE RÉÉCRIT EN ENTIER DE VOTRE MAIN, DATÉ ET SIGNÉ.
UNE SEULE ÉCRITURE ET UNE SEULE SIGNATURE DOIVENT FIGURER SUR LE TESTAMENT : LES VÔTRES.

Conseils à suivre :

1) éviter les ratures et surcharges, exprimer clairement et simplement vos volontés, les testaments longs sont parfois dangereux car il peut alors y avoir des risques de contradiction,
2) déposer sans délai votre testament chez VOTRE notaire et en envoyer une copie à l'Association Éducative Carlo Acutis 1, rue de Chatigny 37230 Fondettes

Pour toute question ou demande d'information, contactez-nous sur
relationdonateurs@carloacutis.tours ou au 06 24 91 79 83